



## **ISVL, une avancée conséquente, quelques déceptions, et toujours des promesses non tenues...**

### **Une proposition ...au minimum décente**

La proposition initiale faite par l'AEFE de porter toutes les ISVL à minima à 15% de l'Indemnité d'expatriation, même en étalant le plan sur trois années était une première, et pour le SNUipp, une victoire: il s'agit en effet d'une revendication historique du SNUipp Hors de France, qui demande pour les personnels détachés les mêmes droits que pour les personnels travaillant localement pour le MAEE (décret de 1967). Il est bien évident que le SNUipp n'oubliait pas non plus dans ses revendications les pays pour lesquels l'ISVL, supérieure à 15% de l'IE, se révélait insuffisante en raison du contexte monétaire local...

### **Une vraie avancée, des espoirs encore insatisfaits, des interrogations...**

Les revendications liées à l'ISVL et les nombreux mouvements conduits localement sur ce point depuis plusieurs années ont tout de même amené le déblocage de l'enveloppe des ISVL et l'attribution au titre de 2012 de 2,4 millions d'euros supplémentaires. Mais la proposition initiale est abandonnée, et rien n'est prévu pour les années suivantes. Bien que l'Agence s'en défende, il est clair que de nombreux pays servis en urgence en janvier 2012 l'ont été suite à des mouvements revendicatifs forts construits dans la durée. D'autres ont perçu une augmentation faible au regard de leurs espérances. Il va de soi que le SNUipp a présenté les revendications de tous et a tenté jusqu'au dernier moment que tous les pays manifestant des besoins puissent bénéficier d'une amélioration conséquente. Enfin un petit nombre de pays, que l'AEFE voyait peut être comme favorisés et donc peu réactifs, ont fait les frais de la répartition et ont même vu, à leur grand désarroi, leur ISVL diminuer. Il conviendra donc de construire ou maintenir les mobilisations locales afin de faire aboutir les demandes. Le SNUipp réclame que l'enveloppe des ISVL continue à être abondée lors des années à venir afin de permettre de donner satisfaction à tous.

### **Le chantier de refonte de l'ISVL... méfiance !**

Annoncé à grand renfort de manches par l'AEFE, le chantier de refonte pays par pays de l'ISVL reste très imprécis dans les dates et les intentions. Sur quels critères objectifs l'Agence entend elle se baser pour réaliser cette nouvelle évaluation ? L'Agence parlant déjà de nouvelles baisses éventuelles, le SNUipp Hors de France entend bien rester vigilant. Il déclare rester en outre attaché au principe d'une revalorisation minimale, liée à la valeur de l'indemnité d'expatriation. L'Agence prétend décrocher l'ISVL de l'IE au nom du fait qu'il s'agit de deux catégories de personnels différents, or si l'IE peut être censée en partie prendre en charge l'installation d'un agent recruté en France, elle a de fait aussi une composante « indemnité de vie locale » incontestable. Les agents résidents et

expatriés font face aux mêmes coûts de logement, transport, vie et aux mêmes risques en tant que ressortissants français à l'étranger...

**Paroles, paroles...**

Perte de l'ISVL pendant les congés maladie : le règlement du problème soulevé dans tous les pays, qui implique une réécriture partielle du décret 2002-22 , était pour la n-ième fois annoncé par l'Agence lors du dernier CA de novembre. La directrice devait fournir plus d'éléments lors du CT de décembre... La revalorisation annoncée de l'ISVL a suscité l'espoir que les autres paroles données allaient enfin pouvoir être tenues. Depuis nous n'en savons pas plus et avons l'impression, avec beaucoup de personnels, d'être furieusement menés en bateau...